

Faire vivre la démocratie citoyenne et sociale

Comment faire vivre et renforcer la démocratie sociale dans une société traversée par des fractures mais aspirant à retrouver de la confiance et du lien ? Et comment le faire au sein même des territoires ? C'est un enjeu majeur pour la CFDT, qui y travaille avec d'autres partenaires. Entretien avec Olivier Guivarch, secrétaire national ⁽¹⁾.

En novembre 2023 a été rendue publique une enquête de l'Ipsos pour la fondation Jean Jaurès et en partenariat avec la CFDT, sur la « société idéale », pour les Français ⁽²⁾. Qu'en tirez-vous, en tant que syndicaliste ?

Cette enquête aborde des thèmes très divers et les résultats occupent un volume considérable. N'ayant pu l'étudier en détail, je ne veux pas en parler à la légère. Toutefois nous avons pu échanger avec les chercheurs de la fondation Jean Jaurès qui ont réalisé ce travail. Dans leur analyse apparaît notamment un besoin de protection, de stabilité, qui s'accompagne d'un sentiment de vulnérabilité et d'un resserrement autour de la proximité : les Français interrogés sont attachés à la famille plus qu'à ce qui est lointain. Cela ne va pas sans contradictions : on veut être isolés mais pas trop loin des autres, on veut protéger l'environnement et avoir une alimentation soutenable mais on veut voyager... Rien d'étonnant : nous sommes tous pétris de contradictions. Il n'en reste pas moins que cette demande de protection, de stabilité et de tranquillité est une des idées-forces qui ressort de l'enquête. Il est intéressant de constater aussi, alors qu'on nous parle sans cesse de flexibilité, que les Français interrogés sur leur travail refusent les contrats à durée déterminée, ne souhaitent pas changer d'emploi régulièrement, et préfèrent progresser au sein de leur entreprise. Ils considèrent que s'il existe un besoin de reconversion cela demande du temps, de la formation et de la sécurité.

Ce type d'études permet d'éviter les préjugés, de percevoir les contradictions mais aussi les fractures. D'ailleurs d'autres études les montrent. Et il est rassurant pour nous de constater que le

besoin de protection, de cohérence est exprimé. Sur les sujets syndicaux, comme le travail ou la protection sociale, cela correspond à ce que nous portons avec d'autres. Certes, il faut parfois composer avec des réponses qui ne coïncident pas avec nos idées : dans l'enquête, près de 60 % des sondés considèrent que les chômeurs le sont parce qu'ils le veulent. Nous avons perdu cette bataille culturelle. Et c'est à peu près la même chose sur le rapport aux étrangers. Notre projet de société doit intégrer ces nuances et ces contradictions, sans pour autant perdre de vue l'objectif. En revanche il faut en tenir compte dans l'argumentation, se dire que cela ne va pas de soi, écouter avant d'affirmer... Faire preuve de pédagogie et avoir à l'esprit que ce que l'on croit n'est pas forcément ce qui est.

Venons-en au Pacte du pouvoir de vivre, dont la CFDT a été à l'origine en mars 2019 ⁽³⁾. Pourquoi ce choix de la part d'une organisation syndicale de travailler avec des organisations extérieures au champ syndical ?

C'est le fruit de l'histoire : déjà, dans les années 1960, quand la confédération était très engagée, par exemple pour la liberté des peuples, il existait des ponts qui allaient de soi, même si ce n'était pas formalisé. On retrouvait souvent des militants CFDT au sein d'autres organisations, dans la sphère de l'éducation populaire notamment, sans forcément de liens mais avec des engagements partagés. Cela a duré jusque dans les années 1980. Ensuite on s'est recentré sur le monde au travail proprement dit. Cela ne signifie pas que la CFDT se replie dans sa carapace, mais elle cherche de l'autonomie par rapport au politique ; elle commence à avoir des engagements sociétaux comme sur les violences sexistes et sexuelles, les droits de femmes, les discriminations envers les LGBT. Il n'y a toujours pas d'engagement formel, mais il y a l'essor de la participation de la CFDT en tant que telle à de grandes manifestations comme la Marche des fiertés, le 8 mars... Bref, après une période très politique, la CFDT s'engage résolument dans le sociétal.

Le Pacte du pouvoir de vivre a vu le jour à un moment où la démocratie sociale n'était plus reconnue comme partie prenante de la démocratie politique : le quinquennat de François Hollande était passé ; il avait montré que nous pouvions pousser des revendications, mais que cela avait des limites. Et tout en assumant pleinement le projet politique que nous portons, nous nous sommes

(1) O. Guivarch est intervenu lors de la cinquième table ronde « Luttons, résistances, innovations sociales dans les territoires : des alternatives au néolibéralisme et à l'extrême droite » de l'université d'automne de la LDH des 25 et 26 novembre 2023.

(2) Cette enquête, « La société idéale de demain aux yeux des Français », menée auprès de huit-mille personnes, a porté sur le type de société et de monde auquel les Françaises et les Français aspirent, et le projet de société pour lequel elles et ils souhaitent se mobiliser (www.cfdt.fr/portail/actualites/faire-ou-refaire-societe/enquete-la-societe-ideale-de-demain-aux-yeux-des-francais-en-partenariat-avec-la-fondation-jean-jaurès-srv1_1316686).

(3) Voir www.cfdt.fr/portail/actualites/le-pacte-du-pouvoir-de-vivre/tout-savoir-sur-le-pacte-du-pouvoir-de-vivre-srv2_1186793, et également le site dédié : www.pactedupouvoirdevivre.fr.

(4) Comme l'Union nationale des syndicats autonomes (Unsa), qui est partie pour des raisons qui lui appartiennent.



rendu compte que nous avons besoin de travailler avec d'autres, et qu'une formalisation de nos relations serait peut-être nécessaire. Le but était de donner alors à voir notre projet de société, car nous avons vu que cela n'allait pas de soi. Si on a pu croire à un moment que la tolérance allait l'emporter, on a remarqué avec les progrès de l'extrême droite que ce n'était pas aussi évident. Et qu'il nous fallait engager la bataille des idées.

Une autre motivation a été de répondre au constat, partagé avec d'autres, d'une société fracturée. Et une troisième explication est que, de congrès en congrès, la CFDT a constaté que nous n'étions pas experts sur tous les sujets et qu'il fallait accepter l'idée qu'on avait intérêt à travailler avec d'autres et les reconnaître, au point de partager des expressions communes; à se voir régulièrement, et à aller jusqu'à un engagement citoyen commun.

Comment fonctionne ce Pacte ? Concrètement que fait-il ?

Dans cette démarche il y a eu plusieurs périodes. D'abord le moment fondateur, avec la création du Pacte du pouvoir de vivre.

« Après une période très politique, la CFDT s'engage résolument dans le sociétal. »

Pour O. Guivarch (ici pendant le débat et à gauche sur la photo, accompagné de Jean-Pierre Dubois et Laurent Brun), « le Pacte du pouvoir de vivre a vu le jour à un moment où la démocratie sociale n'était plus reconnue comme partie prenante de la démocratie politique. Et tout en assumant pleinement le projet politique que nous portons, nous nous sommes rendu compte que nous avons besoin de travailler avec d'autres, et qu'une formalisation de nos relations serait peut-être nécessaire ».

Puis son évolution : d'un nombre limité d'associations, il s'est progressivement élargi jusqu'à soixante. Au début d'autres organisations syndicales étaient présentes⁽⁴⁾. Maintenant la CFDT est la seule. Il faut du temps pour que les organisations s'ajustent et que les unes comprennent comment les autres fonctionnent, mais cet enrichissement mutuel est très intéressant. Une formalisation sous forme de pacte nous a obligés à des rencontres entre partenaires, à comprendre leur manière de prendre des décisions, au-delà de la compréhension de leur expression publique. Peu à peu on a partagé des tribunes, des plaidoyers, et on a commencé à s'inspirer les uns des autres. Par exemple la CFDT n'employait pas le mot « plaidoyer », or à présent il revient dans nos expres-

« Le but des “espaces d’engagement citoyen” est de renforcer une présence territoriale et favoriser les interactions entre les dirigeants des organisations et les militants locaux. Au-delà, ils visent aussi à attirer des personnes qui ont envie de s’engager et à leur proposer des actions ponctuelles sur des sujets divers. »

sions car nous nous sommes rendu compte que parfois il était nécessaire ; parce qu’il n’y avait pas de possibilité de négocier, de faire d’accord... Alors que dans le monde du travail, en tant que syndicalistes, nous savons faire ! Nous continuons donc à mener notre activité syndicale, et on partage aussi des plaidoyers.

La troisième étape, celle que nous débutons actuellement, consiste à considérer que le Pacte doit avoir plus d’impact sur la société, comme sur les décideurs. Nous avons donc décidé de deux initiatives qui sont propres au Pacte – et non plus des initiatives d’une organisation soutenue par les autres.

L’une consiste en des « espaces d’engagement citoyen », dont le but est de renforcer une présence territoriale, favoriser les interactions entre les dirigeants des organisations et les militants locaux et s’appuyer sur leur vécu. Mais au-delà, ils visent aussi à attirer des personnes qui ont envie de s’engager, sans qu’elles sachent vraiment où ni comment, et à leur proposer des actions ponctuelles sur des sujets divers : écologie, logement, défense des droits de l’enfant etc.

L’autre est le lancement de « L’école du pacte du pouvoir de vivre », une démarche plus formelle et institutionnelle : il est proposé à des militants de moins de 35 ans de suivre des modules, en présentiel et à distance, pour qu’ils puissent se créer un réseau et gagner en expertise sur tous les sujets que proposent les différents acteurs du Pacte, travail, logement, petite enfance, écologie, démocratie... Des sujets très divers, vu le nombre d’organisations, avec l’espoir que les personnes qui auront suivi cette école puissent « infuser » là où ils sont et là où ils prendront des responsabilités. C’est un acte politique – non politicien – car nous avons vraiment l’intention de peser sur les choix et les décisions pour la société française, avec l’idée que si nous ne faisons rien, d’autres pourraient le faire mais avec un tout autre projet.

Puisque nous parlons de présence sur les territoires, il existe souvent de petites organisations locales sur des sujets divers : est-ce que les espaces d’engagement citoyen peuvent les associer ou travailler avec elles ?

Même s’il existe une association du Pacte du pouvoir de vivre, qui vise à le promouvoir, le Pacte n’est pas en lui-même une organisation : on veut que notre mode d’organisation reflète nos propres idées, celles de démocratie vivante ou de démocratie participative, d’émancipation des individus. Avec la possibilité pour ceux qui le souhaitent de s’investir là où ils sont, tout en ayant le sentiment de participer aux décisions et aux choix. Nous avons donc tout intérêt à ce que l’animation soit assurée localement ; c’est donc à chaque organisation qu’il appartient de gérer cette animation locale.

D’autant que chaque organisation n’est pas présente partout...

De fait, le Pacte n’est pas l’addition d’organisations semblables : entre le Secours catholique, qui est présent partout, et telle ou telle organisation experte sur un sujet mais qui a une équipe à Paris sans relais locaux, la différence est grande ! De la même façon, le Pacte rassemble des organisations avec une très longue histoire, et d’autres bien plus récentes. Le point commun entre ces différentes organisations est le projet de société et le respect entre elles qui les animent. Il ne doit pas y avoir d’organisation qui prenne le leadership ; le plus important ce sont les idées que nous prônons et surtout les propositions, car le projet de société doit être concret et nous engage. Pour exemple à la CFDT, en interne, les propositions portées dans le cadre du Pacte ont des incidences sur des revendications sectorielles comme l’énergie, et nous les expliquons. Ce n’est pas toujours sans difficulté, sans tension, mais nous aimons la complexité à la CFDT, et c’est accepté ! C’est aussi l’occasion de creuser des sujets, de gérer les contradictions. L’exercice est exigeant, comme tout engagement d’ailleurs, et je le vois comme quelque chose de très positif.

Il existe une autre alliance du même type, Plus jamais ça !, devenue Alliance écologique et sociale⁽⁵⁾. Un travail commun est-il envisageable ?

Je n’ai pas suivi leurs productions. Mais de toute façon nous ne sommes pas dans une logique de compétition, parce que comme déjà dit, le Pacte n’est pas une organisation en soi. Ainsi, la CFDT s’oppose à la réforme des retraites en intersyndicale, travaille sans problème avec la fondation Emmaüs ou la Cimade, tout en sachant que celles-ci peuvent localement agir avec la CGT. L’intérêt du Pacte est le nombre et la diversité des approches autour d’un projet commun, pour peser dans les décisions et avoir un impact. Pour cela, nous avons besoin d’être nombreux. Si sur tel ou tel sujet les propositions sont partagées, il n’y a pas de raison d’écarter quiconque ! Nous ne sommes pas dans une logique où il faudrait adhérer pour signer un texte.

Pour résumer, il peut y avoir de la radicalité dans certaines organisations, mais le dénominateur commun du Pacte est la volonté d’une société apaisée, moins fracturée, moins inégalitaire, avec des transitions justes et solidaires. Il rassemble des progressistes qui refusent certains moyens comme la violence, l’exclusion, la stigmatisation ou l’amalgame. Certains ne s’y retrouveront jamais, mais l’enjeu est de faire vivre un pôle progressiste où des désaccords peuvent s’exprimer en même temps qu’existe des dénominateurs communs éthiques, politiques et citoyens sur lesquels on peut s’appuyer pour agir et avoir un réel impact sur la société. ●

**Propos recueillis par Gérard Aschieri,
rédacteur en chef de D&L**

(5) <https://alliance-ecologique-sociale.org>.